



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR
DE LA RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Lundi 2 septembre 2002

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence au Vatican pour la présentation des Lettres qui L'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République hellénique près le Saint-Siège.

Je vous remercie vivement de m'avoir transmis le message courtois de Son Excellence Monsieur Constantinos Stephanopoulos, Président de la République hellénique. Me souvenant avec plaisir de la visite qu'il m'a rendue au Vatican en janvier dernier, je vous saurais gré de bien vouloir lui exprimer mes vœux cordiaux pour sa personne, ainsi que pour l'ensemble du peuple grec.

2. Permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, d'évoquer, au début de notre entretien, le voyage que j'ai accompli l'an dernier dans votre pays, lors de mon pèlerinage jubilaire sur les pas de saint Paul. En rendant grâce à Dieu qui a permis que se réalise ce voyage tant souhaité, je garde un vif souvenir de l'accueil chaleureux de Monsieur le Président de la République et des Autorités grecques. Je me souviens avec émotion de ma rencontre avec Sa Béatitude Christódoulos, Archevêque d'Athènes et de toute la Grèce. Dans le lieu particulièrement suggestif de l'Aréopage, nous avons évoqué les souvenirs douloureux du passé mais surtout nous avons affirmé notre volonté commune de tout faire pour avancer sur le chemin de la fraternité chrétienne et de l'unité à retrouver. J'espère que la rencontre d'Athènes constituera une étape importante sur ce chemin encore long; la récente visite à Rome d'une délégation de l'Église orthodoxe de Grèce me confirme dans cette espérance.

3. Votre pays est très attaché à la foi chrétienne, qui est l'un des éléments constitutifs de la Nation. Il sait combien cet héritage religieux est vivant au cœur de l'Europe, non seulement comme un souvenir de son passé, qui constitue, à ce titre, un élément important de sa culture, mais aussi comme une source qui peut donner du dynamisme et des perspectives d'avenir à la construction européenne. J'ai exprimé à plusieurs reprises ma préoccupation à cet égard, et notamment mon regret de voir que les communautés de croyants n'étaient pas explicitement mentionnées parmi les partenaires qui doivent contribuer à la réflexion sur la «Convention» instituée au sommet de Laeken, en vue d'une possible Constitution européenne. Comme je l'ai rappelé au Corps diplomatique, «la marginalisation des religions, qui ont contribué et contribuent encore à la culture et à l'humanisme dont l'Europe est légitimement fière, me paraît être à la fois une injustice et une erreur de perspective. Reconnaître un fait historique indéniable ne signifie pas du tout méconnaître l'exigence moderne d'une juste laïcité des États, et donc de l'Europe !» (*Discours au Corps diplomatique*, 10 janvier 2002, n. 2). Je suis sûr, Monsieur l'Ambassadeur, que votre pays peut jouer un rôle important auprès des instances communautaires pour que soit reconnue et exprimée de manière heureuse cette dimension religieuse, à laquelle le Saint-Siège et la République hellénique sont également attachés.

4. Depuis plus de vingt ans, votre pays a rejoint l'Union européenne, qui reconnaît ainsi que la Grèce apporte une contribution spécifique sur le continent depuis les temps fondateurs de la première démocratie athénienne, notamment sur les plans social, culturel et religieux, qui font partie de sa longue tradition. Je me réjouis de l'attention portée par les Autorités grecques à l'élargissement de l'Europe, en particulier aux pays des Balkans. Il est évident que l'ouverture aux différentes nations européennes permettra de faire reculer durablement tout risque d'affrontements dans cette région, pour que ne se renouvellent pas les dramatiques conflits qui l'ont ensanglantée à la fin du vingtième siècle. L'accueil progressif de tous les pays consolidera chez les peuples une culture de la paix et de la solidarité, ce qui est l'une des forces du projet européen. Le Saint-Siège, vous le savez, appelle de tous ses vœux l'établissement d'une paix solide et durable entre les nations, et il soutient tout ce qui peut permettre à des peuples différents de se rencontrer, de dialoguer et de mettre en œuvre des projets communs pour le bien de tous les habitants.

Dans cette perspective, les prochaines rencontres olympiques, qui auront lieu à Athènes en 2004, offriront la possibilité d'une nouvelle expérience de fraternité, pour vaincre la haine et pour rapprocher les personnes et les peuples. À cette occasion, j'appelle de mes vœux une trêve durable de toute violence, pour que l'esprit pacifique et de saine stimulation, qui est celui des fondateurs des Jeux olympiques, se diffuse dans tous les domaines de la société et sur tous les continents. Je souhaite que, dans un monde troublé et parfois incertain, cet événement sportif soit une manifestation joyeuse de l'appartenance de tous à une même communauté humaine, fraternelle et solidaire, comme l'ont été récemment d'autres événements du même genre.

5. Par votre intermédiaire, je voudrais saluer chaleureusement les fidèles catholiques qui vivent en

Grèce. Ils sont peu nombreux et souvent dispersés en petites communautés. Ils souffrent encore d'une situation difficile au niveau de la reconnaissance de leurs droits au sein de la Nation et à divers échelons de la société ; je saisis donc cette occasion pour attirer à nouveau l'attention de votre gouvernement sur la nécessité de donner, grâce à un dialogue constructif entre les responsables concernés, un statut juridique à l'Église catholique. Il convient en effet, comme cela est le cas dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, de faire pleinement respecter la liberté religieuse effective des catholiques, ainsi que des autres croyants, accordant aux diocèses et aux communautés locales les moyens nécessaires à leur mission. Les catholiques, pour leur part, souhaitent entretenir avec leurs frères orthodoxes un vrai dialogue et ils n'ont pas d'autre souci que de participer pleinement, à leur place, à la vie économique, politique et sociale du pays, dans laquelle ils sont déjà largement engagés. J'encourage la communauté catholique, ses pasteurs, évêques et prêtres, les religieux et religieuses qui se dévouent à son service, et tous les fidèles qui la composent, à persévérer dans ce sens. Qu'ils soient tous assurés du soutien et de la prière fraternelle de l'Évêque de Rome, Successeur de Pierre. Je salue aussi cordialement les pasteurs et les fidèles de l'Église orthodoxe de Grèce, leur exprimant à nouveau mes remerciements pour leur accueil lors de mon voyage, et je leur renouvelle l'assurance de la volonté de dialogue de l'Église catholique, dialogue qui, comme je l'ai redit récemment, doit se poursuivre non seulement sur le plan de la charité fraternelle, mais avant tout dans le domaine théologique.

6. Au moment où vous inaugurez la noble mission de représenter votre pays auprès du Saint-Siège, veuillez accepter, Monsieur l'Ambassadeur, les vœux très cordiaux que je forme pour sa réussite et soyez sûr de toujours trouver auprès de mes collaborateurs la compréhension et le soutien nécessaires !

Sur Votre Excellence, sur sa famille, sur tous ses collaborateurs et sur tous ses compatriotes, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.

**L'Osservatore Romano* 2-3.9.2002 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.37 p.3.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol.XXV/2 p.249-252.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana